



Comité de l'examen professionnel

Présidente	Hélène Turgeon
Membres	Ginette Amyot Esther Leclerc Claudette Foucault Clémence Dallaire
Membres substituts	Marie Benoit Murielle Bolduc-Bourdouxhe Agathe Caza-Brisebois Rita Labadie Hélène Sylvain
Responsable du Comité	Suzanne Ladouceur

Mandat

- Assurer le déroulement du processus de l'examen, notamment l'élaboration, la rédaction, l'évaluation, la révision et la correction des questions de l'examen ainsi que la supervision de toutes les sessions.
- Recommander les mesures administratives et les mesures de supervision requises pour les sessions d'examen.
- Tenir des examens d'admission à l'exercice de la profession aux lieux et aux dates fixés par le Bureau.
- Analyser le rapport global des résultats des examens et, s'il y a lieu, formuler des recommandations aux instances concernées.
- Étudier tout problème relatif à l'examen professionnel et formuler des recommandations au Bureau.
- S'adjoindre, selon les besoins, des experts dont la nomination est soumise à l'approbation du Bureau de l'OIIQ.

Réunions

Le Comité de l'examen professionnel, présidé par Hélène Turgeon, a tenu deux réunions régulières en vue de la préparation des sessions de l'examen professionnel du mois d'août 1999 et de janvier 2000. Les membres se sont aussi réunis à trois reprises pour des activités de supervision liées au développement, à la mise en œuvre et à l'évaluation du nouvel examen. De plus, ils ont participé à la tenue des sessions d'examen et à la correction des épreuves du nouvel examen, et ont formulé des recommandations aux instances concernées.

Le Comité a procédé à la nomination de membres du Comité d'experts. Ces derniers ont participé à des activités consacrées au développement du contenu de l'examen, à la correction et à l'évaluation des épreuves écrites et pratiques, et ont indiqué les correctifs à apporter. Ils ont de plus été présents lors de la tenue de la session du nouvel examen.

Les membres du Comité d'experts de l'examen professionnel ont travaillé en collaboration avec le Centre d'évaluation des

sciences de la santé de l'Université Laval (CESSUL), mandaté par l'OIIQ à cette fin, et ont informé le Comité de l'examen professionnel de leurs activités tout au long de l'année.

Sessions de l'examen professionnel

Au cours de l'exercice 1999-2000, les membres du Comité ont tenu deux sessions régulières de l'examen professionnel, soit en août 1999 et en janvier 2000, ainsi qu'une session spéciale en octobre 1999.

Août 1999 La session d'examen du mois d'août 1999 a eu lieu dans cinq centres d'examen, soit Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski.

Octobre 1999 Une session spéciale de l'examen a eu lieu à l'Université de Montréal. Cette session mettait un terme à l'utilisation de l'examen professionnel produit par l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC).

Janvier 2000 La session d'examen de janvier 2000, organisée avec la collaboration du CESSUL, a été marquée par l'introduction du nouvel examen professionnel de l'OIIQ. Il avait lieu dans deux centres d'examen, soit Montréal et Québec.

Tableau 1 Répartition des diplômées selon leur provenance et leur milieu de formation

PROVENANCE DES DIPLÔMÉES	SESSION D'EXAMEN			TOTAL
	AOÛT 1999	OCTOBRE 1999	JANVIER 2000	
Québec	1 068	42	338	1 448
• milieu universitaire	79	36	66	181
• milieu collégial	989	6	272	1 267
Hors Québec	14	0	12	26
Total	1 082	42	350	1 474

Tableau 2 Répartition des diplômées selon le type d'inscription à l'examen

TYPE D'INSCRIPTION	SESSION D'EXAMEN			TOTAL
	AOÛT 1999	OCTOBRE 1999	JANVIER 2000	
• première inscription	1 016	40	262	1 318
• reprise	66	2	88	156
Total	1 082	42	350	1 474

La présidente du Comité de l'examen professionnel,

Hélène Turgeon